



Délibération du

Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 5 juillet 2021

Portant sur l'opération relative à la location simple de la résidence Bastide rouge à Toulon

Le conseil d'administration,

Vu le rapport présenté aux administrateurs dans la séance du conseil d'administration du 5 juillet 2021 rappelant le projet de prise en location simple d'une résidence étudiante à Cannes, ainsi que le montage financier associé,

Considérant l'office public de l'Habitat Cannes Pays de Lerins a besoin de disposer d'une visibilité quant à son plan de financement,

Considérant l'avis favorable de principe du contrôleur budgétaire financier, émis au regard des éléments financiers présentés lors de la réunion du 17 juin 2021,

DECIDE

Article un :

Un avis favorable est donné au montage financier prévisionnel présenté comportant :

- une subvention de 450 000 euros du Crous,
- des subventions publiques à hauteur de 4 109 344 euros,
- un emprunt contracté par l'office à hauteur de 8 522 893,00 euros,
- un taux d'occupation annuel moyen de 85%,
- un loyer de 380 euros mensuels pour les T 1 et de 440 euros pour les T 2.

Article deux

Le projet de convention sera présenté à un prochain conseil d'administration du Crous.

Fait à Nice, le 5 juillet 2021

Le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Philippe DULBECCO

Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 14
Membres présents : 13	Contre : 0
Membres représentés : 1	Abstention : 0
Votants : 14	